

Inventaire des terriers et densité du Blaireau d'Eurasie dans la réserve naturelle de Chastreix-Sancy

Par **Camille THOMAS**

(cthomas@reservechastreix-sancy.fr)

Réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy
Le bourg, 63680 Chastreix,
FRANCE

Résumé

La répartition des terriers de Blaireaux d'Eurasie (*Meles meles*) et la densité des individus ont été évaluées sur le territoire de la réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy (Puy-de-Dôme). Situé entre 1100 et 1885 mètres d'altitude, ce paysage volcanique abrite une faune et une flore de moyenne montagne. Une recherche exhaustive sur 19 km² a permis d'estimer une densité de terriers principaux de 0,32 par km². Des comptages par pièges photographiques et affûts ont révélé une estimation de 2,8 individus par terrier principal en 2020 et 3,0 en 2021. Ces chiffres sont inférieurs aux moyennes locale et européenne. L'altitude paraît être le facteur limitant. La mosaïque d'habitats et la gestion engagée sur les espaces forestiers permettent une bonne conservation.



Abstract

The distribution of Eurasian badger (*Meles meles*) burrows and the density of individuals were assessed in the Chastreix-Sancy nature reserve (Puy-de-Dôme). Located between 1100 and 1885 meters above sea level, this volcanic landscape is home to mid-mountain fauna and flora. An exhaustive search of the burrows over 19 km² and a count by camera traps and hides made it possible to evaluate the density of individuals on the six main burrows. These were estimated at 0.32 burrow/km². The number of individuals per burrow was 2.8 in 2020 and 3.0 in 2021. These are lower than local and European averages. Altitude appears to be the limiting factor. The habitat mosaic and the management of the forest areas allow for good conservation.

Introduction

Le Blaireau d'Eurasie (*Meles meles*) est un mustélidé présent dans une grande partie de l'Europe. On le trouve dans pratiquement tous les milieux sur l'ex-région Auvergne, en particulier les milieux boisés ou bocagers. Il est actif toute l'année et son activité est essentiellement nocturne. Il vit en clan familial formé de plusieurs individus dans des terriers. Ces blaireautières sont constituées de plusieurs gueules et peuvent être occupées et agrandies par différentes générations de manière successive. Plusieurs menaces peuvent peser sur ces populations : chasse et déterrage ; destruction lors des campagnes de lutte contre le Renard ; fragmentation de son habitat ; circulation automobile ; pollutions, empoisonnements ou gazages illégaux (CSA & GMA 2015).

La réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy (RNNCS), créée en 2007, accueille les plus hauts sommets du Massif central. Ce territoire de moyenne montagne, abrite un patrimoine naturel exceptionnel. Au sein de la RNNCS, le Blaireau est cité dans plusieurs documents de gestion mais sans précisions de localisation ou de densité. Quelques observations visuelles, traces ou indices sont mentionnés ponctuellement par les agents. Quatre terriers de Blaireaux étaient connus mais n'étaient pas notés de manière systématique.

L'objectif de cette étude, réalisée en 2020 et 2021, est de connaître la répartition des terriers et d'évaluer la densité de Blaireaux sur la RNNCS ou à proximité immédiate. La détermination de la densité de Blaireaux s'est faite en deux phases : la première consistant à déterminer la densité de terriers ou blaireautières et une autre consistant à déterminer le nombre d'individus par terrier à l'aide de pièges photographiques et d'affûts. Cette méthode a été très largement inspirée de l'étude de densité réalisée en 2011 par le Groupe mammalogique d'Auvergne sur un secteur des Combrailles/Monts Dôme (RIGAUX et CHANU, 2011 et 2012).

Matériel et méthode

Zone d'étude

La zone d'étude se situe au sud-ouest du département du Puy-de-Dôme dans le massif du Sancy. Elle couvre 19 km² (**figure 1**). Les milieux ouverts sont principalement composés de pelouses, landes et de zones humides, pâturées ou non (**figure 2**). Ils représentent près des 2/3 de la réserve naturelle. Les formations boisées occupent une surface notable de

ce territoire (22 %) et sont principalement situées sur le versant sud-ouest du massif de 1100 à 1500 mètres d'altitude environ. Les 420 hectares de forêts sont composés de 80 % de feuillus (taillis divers et futaie), 14 % de résineux (Épicéas) et 6 % de mélanges feuillus-résineux. Il s'agit surtout de forêts montagnardes, dominées par le Hêtre. Un bel ensemble occupe le plateau de la Masse. Quelques autres boisements sont situés en altitude, par exemple dans le fond du cirque de la Fontaine Salée.

À l'exception des 18 hectares de boisements situés sur la commune du Mont-Dore, tous les boisements sont sur la commune de Chastreix.

Près de 70 % des forêts de la réserve naturelle évoluent librement depuis au moins 50 ans ou sont soumises à des prélèvements très occasionnels. Les surfaces restantes subissent des coupes régulières, surtout pour prélever du bois de chauffage.

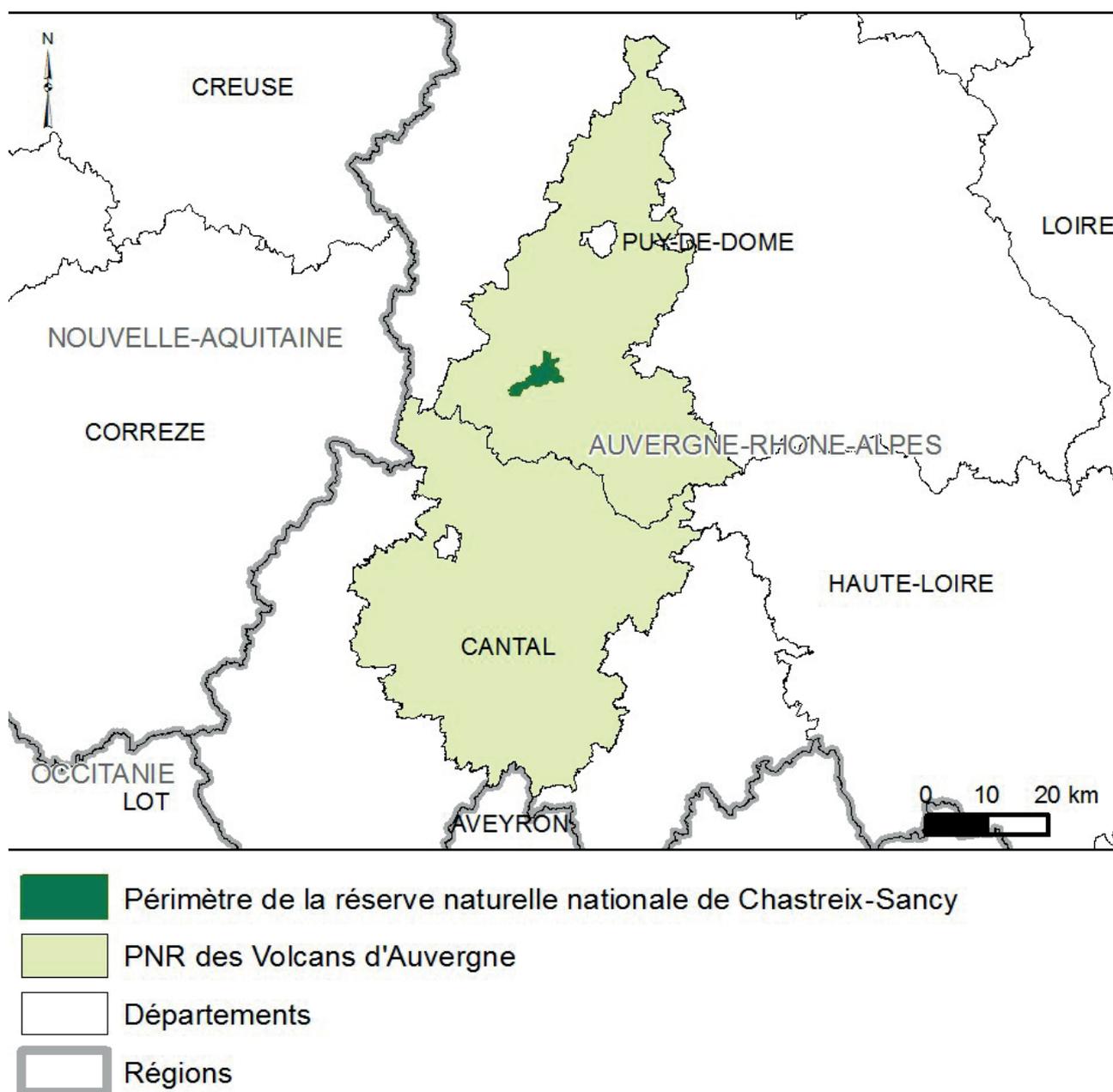


Figure 1. Localisation de la réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy

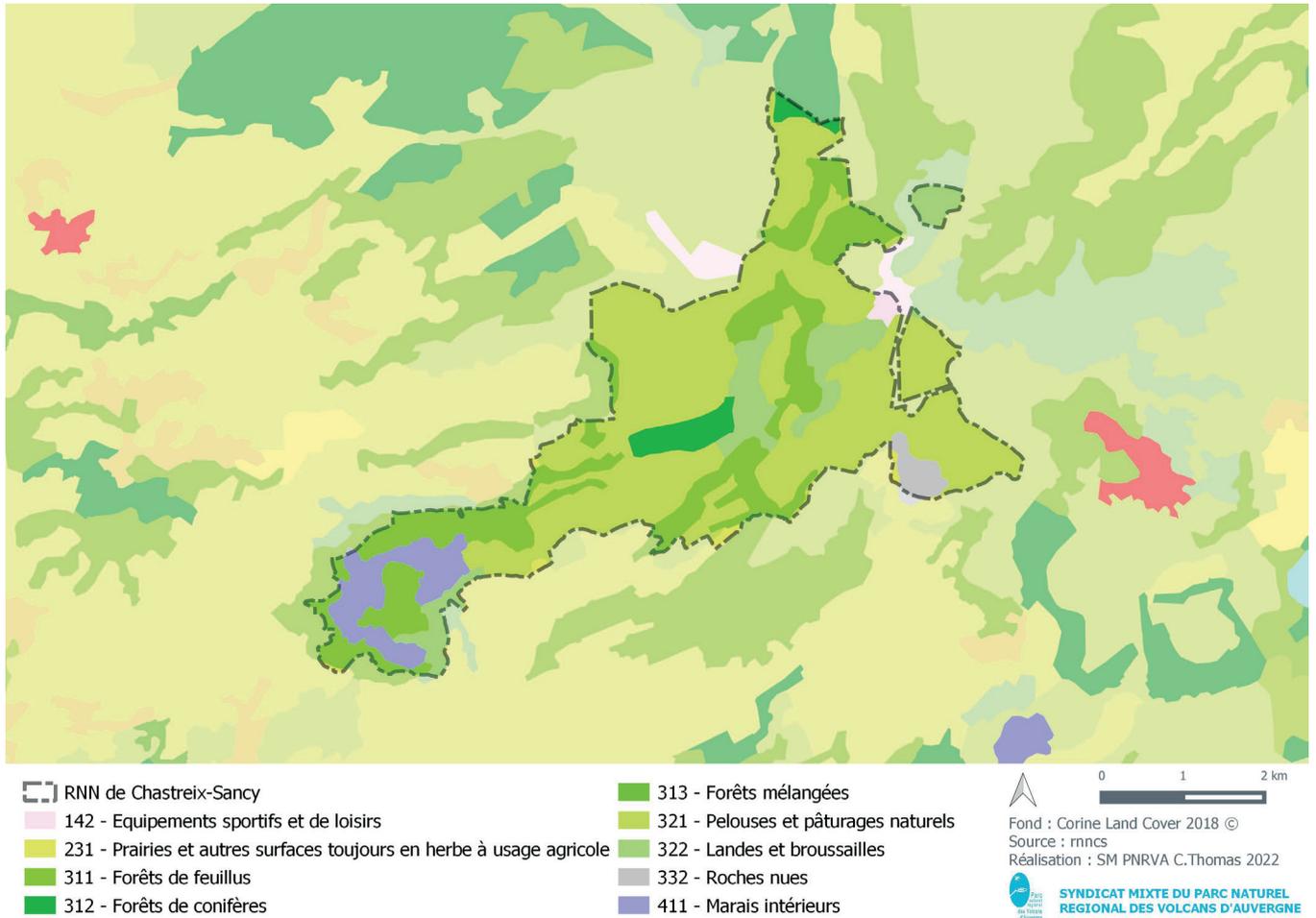


Figure 2. Occupation du sol de la RNNCS



Vallée glaciaire de la Fontaine Salée

© RNNCS

Localisation des terriers de blaireaux

Afin d'obtenir une cartographie exhaustive des terriers de Blaireaux sur le territoire de la RNNCS et à proximité immédiate, l'ensemble du secteur a été parcouru. Les zones de présence historique, ainsi que les zones les plus favorables (forêt, lisière) ont été ciblées en priorité. La période hivernale est assez propice, la présence de la neige favorisant le repérage des zones de passage.

Chaque terrier trouvé a été géolocalisé et caractérisé (milieu ; orientation ; nombre de gueules ; etc.). Ils ont été classés en deux catégories :

- les terriers principaux « TP », semblant être occupés en permanence et disposant d'au moins trois entrées. L'exhaustivité a été visée pour cette catégorie ;
- les terriers secondaires « TS », occupés occasionnellement et présentant moins de trois entrées.

Pour chaque catégorie, les terriers abandonnés ont été distingués : terriers principaux abandonnés (TPA) et terriers secondaires abandonnés (TSA).

Estimation du nombre d'individus

L'estimation du nombre d'individus sur les terriers principaux a été réalisée sur les années 2020 et 2021. La technique du piège photo a principalement été utilisée. Des compléments ont eu lieu avec des affûts crépusculaires.

Lorsqu'un terrier était repéré, un piège photo était installé afin de vérifier la présence/absence de l'espèce et d'effectuer un premier comptage. Les dates et la durée n'ont pas été définies au préalable et dépendaient de la disponibilité des pièges.

Quatre appareils ont été utilisés (modèle Bushnell Trophy Cam HD et modèle Bushnell Trophy Cam Core 24 MP Led). Ceux-ci ont été positionnés et réajustés en fonction des observations. Jusqu'en juillet 2020, un seul piège photo était disponible.

Des affûts ont été réalisés sur quelques terriers occupés. L'utilisation des pièges photos permet d'augmenter la probabilité de détection et limite les dérangements. Cependant le piège, généralement centré sur une gueule, ne permet pas une vision d'ensemble.

Résultats

Localisation et caractérisation des terriers

Les secteurs du bois Lades/Bladanet, Bois Levé, Montagne du Mont, Morangie, bois des Vergnes ont été prospectés en 2020, ceux du fond du cirque de la Fontaine Salée, du plateau de la Masse et bois du Mont-Dore en 2021 (**figure 3**).

Six TP ont été trouvés (**tableau 1, figure 3**). Quatre terriers étaient déjà connus et sont plutôt anciens. Le TP1 est connu depuis les années 1990 et est très probablement occupé sans discontinuité depuis. Ces terriers sont tous situés en zone forestière : cinq en hêtraie ou hêtraie-sapinière et un dans un bouquet d'épicéa au sein de la hêtraie. Ils sont principalement orientés ouest ou nord-ouest. La pente moyenne n'excède jamais 25-30° sur les versants abritant les terriers. Cinq terriers sont présents dans des forêts sectionales, soumises au régime forestier : trois avec une exploitation en futaie jardinée, un dans un îlot de sénescence et un dans une zone de repos (ONF 2015). Il n'y a pas de menaces particulières. La distance moyenne des terriers aux cheminements

ou aux habitations les plus proches est de 125 mètres (± 104 m, de 40 à 315 m). La grande majorité n'est pas visible depuis ces habitations ou chemins. De plus, un faible nombre de personnes semble connaître leur localisation. La distance moyenne à la lisière la plus proche est de 88 mètres (± 67 m, de 20 à 200 m). La distance moyenne des TP au TP le plus proche est de 1370 mètres (± 435 m, de 935 à 1999 m). L'altitude moyenne des terriers est de 1212 mètres (± 68 m, de 1150 à 1310 m). Le nombre moyen de gueules est de 15 (± 7 , de 3 à 20).

La densité des terriers sur le territoire de la RNNCS est de 0,32 TP/km². La densité est de 0,49 TP/km² si l'on extrait la partie subalpine (> 1500 mètres) du site (soit 6,8 km²). Les terriers sont tous situés sur le versant sud-ouest du massif et sur la partie basse de la réserve naturelle. Aucun terrier n'a été observé sur les secteurs d'altitude. Leur répartition est relativement homogène sur cette partie basse.

Les informations concernant les autres types de terriers sont présentées dans le **tableau 2**.

Quatre TPA ont été trouvés. Deux d'entre eux semblaient utilisés. La pose de pièges photos a révélé que ces terriers sont actuellement occupés par des renards. La densité de TPA est de 0,21 TPA/km².

Seulement sept TS ont été observés (**tableau 2**). Deux sont actifs et cinq sont considérés comme abandonnés. Le premier TS, proche du TP1, possède deux gueules dont une semble active. Le deuxième, proche du TP2, est connu depuis 2017. Il est occupé de manière ponctuelle par au moins un blaireau et un renard. Il semble difficile de détecter leur présence. La densité est de 0,11 TS/km².

Un terrier n'a pas été renseigné. Il est situé dans un contexte lisière à proximité d'un chemin d'accès aux pâtures. Trois gueules ont été observées.

Bien que le site soit très bien connu et que la prospection vise l'exhaustivité, des terriers ont pu être manqués.



Blaireautière du plateau de la Masse

Tableau 1. Caractéristiques des terriers principaux sur la RNNCS.

ID	TP1	TP2	TP3	TP4	TP5	TP6
Date de « découverte »	2011 ou avant (première mention dans les années 1990)	2011 ou avant	2011 ou avant	2020	2011	2020
Lieu-dit	Bois Levé	Bois des Vergnes	Bois de la Masse nord	Bois des Salis (hors RN)	Bois de la Masse sud	Morangie
Milieu	Hêtraie sapinière montagnarde	Hêtraie sapinière montagnarde	Plantation de résineux	Hêtraie sapinière montagnarde	Hêtraie sapinière montagnarde	Hêtraie sapinière montagnarde
Propriété	Sectionale	Sectionale	Sectionale	Sectionale	Sectionale	Privée
Statut forêt	Soumise RF – exploitation en futaie jardinée	Soumise RF – ilot de sénescence	Soumise RF – exploitation en futaie jardinée	Soumise RF – exploitation en futaie jardinée	Soumise RF – zone de repos	Privé - exploitation autorisée
Orientation	Nord-ouest	Sud-ouest	Nord	Ouest	Ouest	Nord-ouest
Altitude (m)	1160	1310	1150	1260	1150	1240
Pente moyenne	< 30°	< 30°	< 30°	< 30°	Plat	< 30°
Distance mini chemins/hab (m)	165	40	110	45	315	75
Distance mini lisière (m)	200	70	125	85	30	20
Distance TP le plus proche	TP3 – 935 m	TP6 – 1293 m	TP1 – 935 m	TP1 – 1768 m	TP3 – 1999 m	TP2 – 1293 m
Nombre de gueules	> 20	20	17	10	20	3
Menaces	Non	Non	Non	Non	Non	Non

Tableau 2. Caractéristiques des terriers principaux abandonnés et des terriers secondaires sur la RNNCS.

ID	Date de « découverte »	Lieu-dit	Milieu	Caractéristiques pour l'étude
TPA	2011 ?	Bois de la Masse	Hêtraie	7 gueules non actives
TPA	2020	Bois de la Masse	Hêtraie	31 gueules non actives
TPA	2020	Regardoux	Hêtraie	6 gueules – occupé par un ou deux renards en 2020 - piège photo
TPA	2021	Rimat (hors RN)	Hêtraie	11 gueules - occupé par des renards en 2021 (reproduction, 3 jeunes) - piège photo
TS	2017	Montagne haute	Bosquet	1 gueule – occupé par un blaireau et un renard en 2017 et 2020 - piège photo Proche TP2
TS	2020	Bois Levé	Hêtraie	2 gueules dont 1 semble active Proche TP1
TSA	2020	Montagne du Mont	Pessière	1 début de gueule puis abandon Pots et traces
TSA	2020	Bois de la Masse	Hêtraie	2 gueules non actives Entre TP1 et TP3
TSA	2020	Bois de la Masse	Hêtraie	2 gueules non actives Entre TP1 et TP3
TSA	2020	Bois de la Masse	Hêtraie	1 gueule non active Entre TP1 et TP3
TSA	2020	Bois de la Masse	Pessière	2 gueules non actives - 2 pots Proche TP3
TSA	2020	Bois des Vergnes	Hêtraie	2 gueules non actives Proche TP2
TSA	2020	Bois des Vergnes	Hêtraie	2 gueules non actives Proche TP2
NR	2021	Bois de la Masse	Bosquet	3 gueules actives



© Solène LEBRETON

Tableau 3. Résultats des comptages des terriers en 2020-2021

ID	Date piège photo	Nb de jours cumulés	Nb données	Nb données pour 100 jours	Affût	Estimation 2020	Estimation 2021
TP1	03/07/2020 au 22/07/2020 04/06/2021 au 27/07/2021 24/08/2021 au 18/10/2021	127	41	34	24/02/20 – 2 adultes 15/04/21 – 2 adultes 23/04/21 – 3 à 4 adultes	6 individus dont 4 jeunes	3 individus
TP2	28/02/2020 au 13/03/2020 03/07/2020 au 30/07/2020 23/04/2021 au 31/05/2021 26/07/2021 au 15/10/2021	160	97	61	23/04/21 – 1 adulte 03/05/21 - RAS	1 individu	2 individus
TP3	03/07/2020 au 18/08/2020 13/04/2021 au 29/04/2021 31/05/2021 au 26/07/2021	118	63	53	-	2 individus	4 individus dont 2 jeunes
TP4	22/07/2020 au 18/08/2020 15/04/2021 au 04/06/2021 27/07/2021 au 24/08/2021	110	133	121	22/04/21 – RAS 03/05/21 – 1 adulte	2 individus	2 individus (reproduction)
TP5	30/07/2020 au 18/08/2020 31/05/2021 au 26/07/2021 20/08/2021 au 18/10/2021	177	91	51	-	5 individus dont 3 jeunes	2 individus
TP6	13/03/2020 au 24/04/2020 03/07/2020 au 17/07/2020 12/04/2021 au 23/04/2021 31/05/2021 au 26/07/2021	123	210	171	-	1 individu	5 individus dont 3 jeunes (allaitement)

Localisation des terriers de blaireau sur la RNNCS

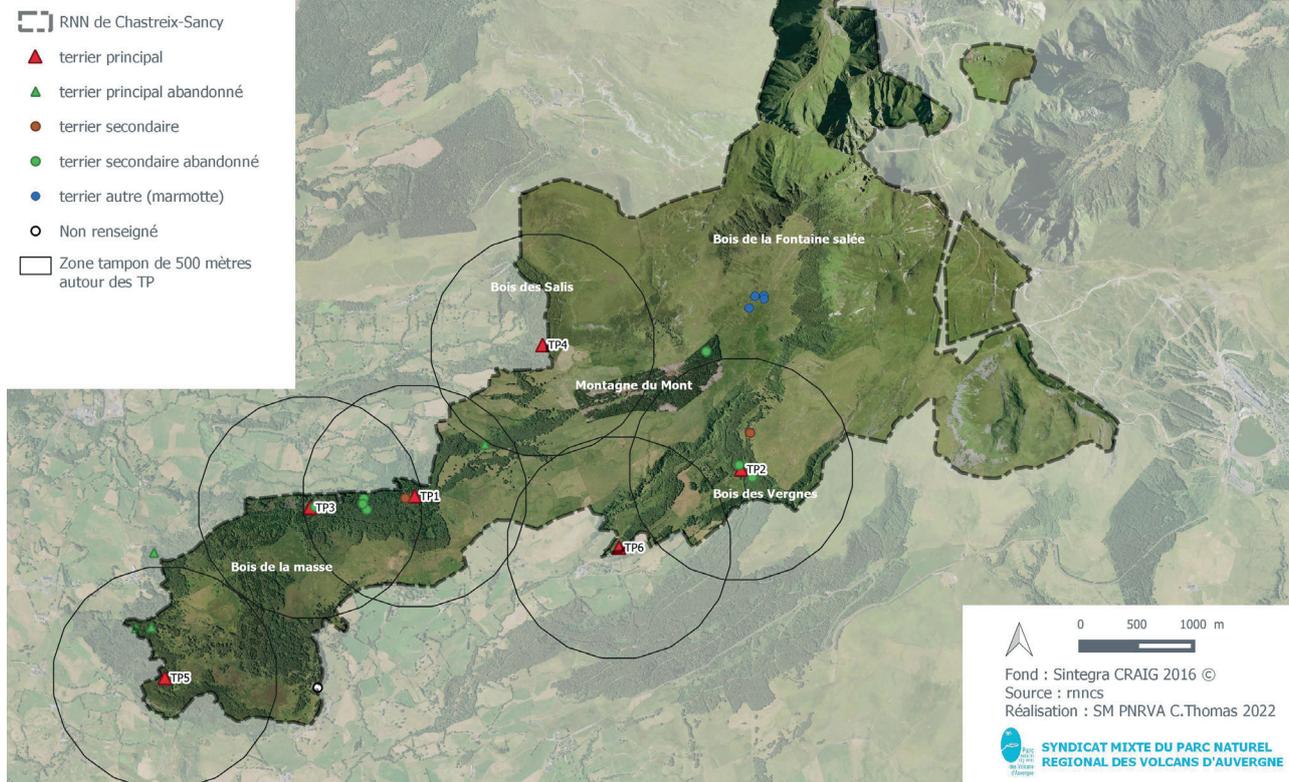


Figure 3. Localisation des terriers sur la RNNCS

Estimation des densités de blaireaux

Les TP ont fait l'objet d'estimation de la densité d'individus (**tableau 3**). Chacun des six TP a été suivi en moyenne 135 jours (± 27 , de 110 à 177). Les pièges photos ont alterné d'un TP à l'autre sur 3 ou 4 périodes mais ont aussi été utilisés sur d'autres types de terriers afin de vérifier leur occupation. Le nombre moyen de données récoltées est de 106 (± 60 , de 41 à 210). Pour 100 jours cette moyenne est de 82 (± 53 , 34 à 171). Une donnée correspond à un ensemble de photos ou vidéos récolté durant le passage d'un ou plusieurs individus.

Les affûts ont été réalisés sur trois terriers (TP1, TP2 et TP4).

Un minimum de 17 individus fréquentait la partie basse de la réserve naturelle en

2020 et 18 en 2021. Le nombre moyen d'individus par terrier était de 2,8 en 2020 ($\pm 2,1$, de 1 à 6) et de 3,0 en 2021 ($\pm 1,3$, de 2 à 5) soit 0,9/km² en 2020 et 2021 sur l'ensemble du territoire et de 1,4/km² en 2020 et 1,5/km² en 2021 si l'on exclut la partie subalpine. Ce nombre varie au sein de chaque unité sociale et selon les années. Lors de l'estimation du nombre d'individus, il est ajouté l'adulte non détecté lorsqu'une reproduction est observée.

Des indices de reproduction (jeunes) ont été observés sur deux terriers en 2020 (TP1 et TP5), et deux autres en 2021 (TP3 et TP6), soit 1/3 des terriers par an. Le nombre de jeunes est en moyenne de trois sur ces terriers.

Discussion

Sur la méthode

La bonne connaissance du territoire permet une vision quasiment exhaustive du nombre de TP. Ceci ne semble pas valable pour les TS, plus difficilement détectables. La prospection des zones propices à proximité immédiate de la réserve naturelle permet d'avoir une bonne estimation de l'occupation actuelle même si elle nécessite quelques améliorations. Une incrémentation régulière des observations permettra une base plus solide à l'avenir.

Plusieurs points ont limité l'effort d'échantillonnage :

- Le nombre de pièges photos disponible en début d'étude est faible (un jusqu'en juillet 2020 puis quatre) ;
- La mobilisation des pièges photos dans un premier temps pour des vérifications de présence/absence puis pour l'estimation du nombre d'individus accentue le premier point ;
- Le nombre d'affûts pour les terriers ciblés est faible. RIGAUX & CHANU (2011) avait réalisé trois affûts fructueux par terrier visé. Un nombre plus important permettrait notamment une meilleure distinction entre adulte et jeune.

Sur la localisation et le faciès des terriers

Plusieurs facteurs environnementaux influencent positivement l'installation de Blaireaux. LEBOURGEOIS (2020a) rapporte que la présence d'une mosaïque d'habitats comprenant des forêts de feuillus (30 à 50 %), des prairies naturelles et pâtures extensives, des sols meubles sableux ou limoneux bien drainés sur des pentes moyennes à fortes semble correspondre à un préférentiel. Le

territoire d'étude se caractérise par une forte mosaïque. L'orientation n'apparaît pas comme un critère majeur de choix. LEBOURGEOIS (2020a) estime que la distance aux lisières et zones ouvertes est optimale entre 100 et 200 mètres et celle aux infrastructures à généralement plus de 300 mètres, ce qui correspond aux résultats obtenus lors de cette étude. Une altitude supérieure à 1000 mètres est mentionnée comme fortement défavorable.

Sans pour autant rassembler l'ensemble des critères favorables, le site d'étude présente de nombreux éléments déterminants.

Ainsi, la distance moyenne entre les TP est supérieure à celle trouvée dans RIGAUX & CHANU (2011), 1370 mètres (± 435 m, de 935 à 1999 m) contre 900 mètres (± 250 m, de 600 à 1400 m). Cependant, la distance des TP entre eux peut être très variable selon les études (LEBOURGEOIS, 2020a).

Le nombre moyen de gueules par TP est de 15 contre 12 dans RIGAUX & CHANU (2011). A l'échelle européenne, ce nombre varie entre 10 et 15 pour les TP (LEBOURGEOIS, 2020a).

Aucun terrier n'a été trouvé dans les bois du cirque de la Fontaine Salée, ce secteur se situe probablement à une altitude trop élevée. Il n'est pas connu de terriers dans la réserve naturelle voisine de la Vallée de Chaudfour et aucun terrier n'a été observé dans les bois du côté Mont-Dore (pas de prospection hors RNNCS). Il existe cependant des échanges entre les différents versants du massif car des observations d'individus ou traces ont été reportées sur les zones sommitales.

Sur la densité de terriers

En Europe, la densité moyenne de terriers est de $1,1/\text{km}^2$ ($\pm 1,9$) tout type confondu. Celle-ci varie fortement selon la longitude et le pays (LEBOURGEOIS, 2020a). Elle est de 1,4

pour la classe de longitude]-5 à 0] et de 1 pour la classe]0 à 10]. Lorsque la distinction est faite avec les TP, la densité est de 0,5/km² (\pm 0,8).

La densité de TP sur la RNNCS (0,32 TP/km²) est légèrement inférieure à la moyenne européenne (site entre 0 et 5° de longitude) et aux observations rapportées dans l'étude de RIGAUX & CHANU (0,45 TP/km²) dans les Combrailles/Monts Dôme.

Dans les Pyrénées et les Alpes, les blaireautières ne sont pas installées au-dessus de 1600 à 1700 mètres pour le premier massif et de 1800 à 2000 mètres pour le deuxième (DO LINH SAN, 2006). Avec l'exclusion des zones subalpines (> 1500 m), la densité de TP (0,49/km²) correspond à la moyenne européenne et est même légèrement supérieure à ce qui est observé par RIGAUX & CHANU (2012).

Peu de TS ayant été détectés lors de cette étude, la comparaison des densités « tout type de terriers » est donc difficile.

Sur la densité d'individus

La densité d'individus de 0,9/km² observée sur le territoire de la RNNCS est inférieure à la moyenne européenne (1,8/km² en excluant l'Angleterre) et dans les Combrailles/Monts Dôme (1,9/km²). Là aussi, les densités varient selon la longitude et le pays (LEBOURGEOIS, 2020b).

Une grande partie de la surface de la réserve est située en zone subalpine (6,8 km²), zone peu favorable à l'espèce. La densité d'individus en dehors de ces zones est de 1,4/km² en 2020 et 1,5/km² en 2021. L'écart avec les moyennes européenne et locale se réduit mais la densité reste inférieure. Il est difficile d'effectuer des comparaisons selon la surface. L'estimation du nombre d'individus par TP paraît plus fiable.

LEBOURGEOIS (2020b) estime qu'un groupe familial est constitué en moyenne de 3,8 individus (\pm 1,2) avec adultes, subadultes et jeunes, soit de 2 à 3 adultes et de 1 à 3 jeunes (en excluant les données anglaises).

Le comptage réalisé sur la RNNCS est légèrement en dessous de cette moyenne avec 2,8 individus en 2020 et 3,0 en 2021. Dans l'étude de RIGAUX & CHANU (2011, 2012), il est observé en moyenne 3,6 individus dont 1,4 adulte et 2,2 jeunes de l'année.

La taille des portées est variable mais oscille entre 1 et 3 jeunes (LEBOURGEOIS 2020b) avec une reproduction pour 30 % des femelles dominantes. Dans l'étude de RIGAUX & CHANU (2011, 2012), tous les terriers étudiés ont accueilli une reproduction avec en moyenne 2,2 jeunes (\pm 0,8). Avec une reproduction sur 1/3 des terriers par an et une moyenne de 3 jeunes/TP, la RNNCS se situe légèrement au-dessus.

Sur la gestion

La réglementation liée à la réserve naturelle permet d'assurer une bonne protection des terriers et des milieux naturels de qualité.

La préservation systématique des blaireautières lors des exploitations forestières est déjà réalisée, notamment sur les forêts soumises au régime forestier et exploitées par l'Office National des Forêts. Il est plus difficile d'assurer cette préservation dans les secteurs hors de la réserve naturelle, en particulier chez les privés (ex TPA proche de Rimat).

Il semble aussi important de préserver la mosaïque de milieux présente ainsi que sa qualité. Une intensification de l'agriculture pourrait nuire au bon état des populations. L'amélioration des continuités écologiques au sein de la RNNCS et à proximité

immédiate est importante afin de limiter la fragmentation des milieux.

Il n'a pas été rapporté de désagréments liés à la présence du blaireau. Aucune opération de destruction ni de déterrage n'a été constaté. Bien que la chasse aux mammifères soit autorisée sur la réserve naturelle, cette espèce n'est pas directement concernée.

Conclusion

La réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy présente de nombreux éléments favorables à l'implantation des blaireaux. L'altitude paraît être le facteur limitant. Les menaces sont très limitées.

Les densités observées de terriers (0,32TP/km²) et d'individus (0,9 individu/km²) sont inférieures à celles mentionnées sur un territoire local proche (Combrailles/Monts Dôme) et au niveau européen. L'analyse des densités hors territoires subalpins indique des chiffres plus proches de ces moyennes (0,49 TP/km² et 1,4 ou 1,5 individu/km²).

La taille des groupes familiaux (2,8 à 3,0 individus/TP) est un peu en dessous des moyennes présentées dans la littérature. Le taux de reproduction et le nombre de jeunes semblent correspondre à la moyenne.



© Christian Couartou

Bibliographie

CHAUVES-SOURIS AUVERGNE, GROUPE MAMMALOGIQUE D'Auvergne, 2015. *Atlas des mammifères d'Auvergne. Répartition, biologie et écologie.* Catiche Productions, 368 p.

Do LINH SAN E., 2006. *Le Blaireau d'Eurasie.* Éditions Delachaux et Niestlé. Les sentiers du naturaliste. 224 p.

LEBOURGEOIS, F. 2020A. Le Blaireau européen (*Meles meles* L.). Synthèse des connaissances européennes. Partie 1 : choix de l'habitat, structure et densité spatiale des terriers. *Revue forestière française, AgroParisTech, 72* (1) 11 :32.

LEBOURGEOIS, F. 2020B. Le Blaireau européen (*Meles meles* L.). Synthèse des connaissances européennes. Partie 2 : groupes familiaux, dynamiques des populations et domaines vitaux. *Revue forestière française, AgroParisTech, 72* (2) : 99-118.

ONF, 2015. Aménagement groupé des forêts sectionales sur la commune de Chastreix (63) 2015-2034. Aménagement forestier. Rapport d'étude, ONF, Clermont-Ferrand. 66 p + annexes.

RIGAUX, P. & CHANU, C. 2011. Densité du Blaireau d'Eurasie (*Meles meles*) et répartition des terriers dans un paysage rural de moyenne montagne, entre Combrailles et Monts Dôme (Puy-de-Dôme, France). Groupe Mammalogique d'Auvergne, rapport d'étude. 33p.

RIGAUX P & CHANU C, 2012. Densité du Blaireau d'Eurasie (*Meles meles*) et répartition des terriers dans un paysage rural du massif central (Puy-de-Dôme, France). *Revue écologie (Terre et Vie)*. Vol 67. 339 : 347.

Remerciements

Merci à l'équipe de la réserve naturelle pour les prospections terrains.

Pour citer cet article :

THOMAS, C. 2022. Inventaire des terriers et densité du Blaireau d'Eurasie dans le réserve naturelle de Chastreix-Sancy. *Plume de Naturalistes 6* : 183-196.

Pour télécharger tous les articles de Plume de Naturalistes :
www.plume-de-naturalistes.fr

ISSN 2607-0510